

LA PASSION DES CATHOLIQUES SÉPARÉS, DIVORCÉS

Ce texte est le premier que j'ai écrit pour la Communion Notre-Dame de l'Alliance en 1984 ; la première version est publiée dans mon premier livre : *Séparés, divorcés, une possible espérance*, qui se trouve sur mon site : www.paul-salaun-misericorde.com. J'en reprends ici la première partie à laquelle j'ai ajouté quelques développements.

SOMMAIRE

1 – L'agonie à Gethsémani (cf. Mt 26,36-46) ; le OUI de Jésus.....	p.3
2 – La trahison de Judas (Mt 26,14-16 ; Mt 26,47-50).....	p.5
3 – L'abandon par les disciples (Mt 26,51-56).....	p.7
4 – Le jugement par le Sanhédrin (cf. Mt 26,57-67).....	p.8
5 – L'humiliation par les gardes (Mt 26,67-68).....	p.11
6 – Le reniement de Pierre (Mt 26,69-75).....	p.13
7 – L'injustice subie : la condamnation par Pilate (Mt 27,11-26).....	p.15
8 – La flagellation (cf. Mt 27,26).....	p.17
Conclusion.....	p.18
Textes :.....	p.19
- Pape François : <i>Amoris laetitia</i> n° 242	
- Saint Jean-Paul II, <i>Familiaris consortio</i> n°83	
- Mgr d'Ornellas	

LA PASSION DES CATHOLIQUES SÉPARÉS, DIVORCÉS

Dès mon premier séjour à Timadeuc en 1978, juste avant la séparation d'avec mon épouse, frère Fabien m'a conseillé de prendre ma croix avec Jésus. J'ai suivi son conseil, et n'ai cessé d'approfondir ma méditation de la passion de Jésus, pour apprendre de lui comment vivre la mienne, et recevoir la grâce de porter ma croix.

Beaucoup n'aiment pas s'arrêter sur ce moment dramatique mais essentiel de la vie et de la mission de Jésus. Déjà saint Paul affirmait aux Corinthiens : « *Alors que les Juifs réclament des signes miraculeux, et que les Grecs recherchent une sagesse, nous, nous proclamons un Messie crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les nations païennes.* » (1 Co 1,22-23).

Aujourd'hui de même, dans un monde qui exalte la force, la gloire ou le plaisir, un homme faible jusqu'à mourir sur une croix, humilié comme un malfaiteur ou un esclave, torturé de la pire manière sans se rebeller, provoque le désintérêt, voire le rejet.

En outre les personnes qui ont beaucoup souffert, et dont les blessures ne sont pas guéries, n'aiment pas entendre des histoires qui peuvent raviver leurs blessures.

Certes la présentation de la passion de Jésus n'a pas toujours échappé au dolorisme ; mais on ne peut nier que les souffrances de Jésus aient été atroces, et qu'il mérite pour cela la compassion de toute âme de bonne volonté. Cependant, ce n'est pas cet aspect qui est mis en valeur par les Évangiles ; ceux-ci s'attachent plutôt à mettre en lumière l'immense amour de Dieu qui nous est ainsi manifesté et qui nous sauve. « *Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle* » (Jn 3,16). La passion jusqu'à la mort sur la croix est l'acte suprême d'amour de Jésus pour l'humanité avec laquelle il veut faire alliance, le sommet de la rédemption qui s'effectue par sa souffrance, sa mort et sa résurrection.

Depuis toujours le désir du Père était de faire des hommes ses fils adoptifs en son Fils bien-aimé (cf. Ep 1,5) (2). Mais comme elle passait par le Fils, cette alliance entre Dieu et l'humanité a pris aussi un caractère sponsal. Déjà après avoir choisi, puis sauvé Israël, Dieu a fait alliance avec lui, se comparant lui-même à « *un jeune homme qui épouse une vierge* » (Is 62,5) et il l'a comblé de cadeaux comme fait un époux pour son épouse (cf. Ez 16,8-14). Cette alliance entre Dieu et Israël a été comme des fiançailles ; en effet, comme le péché n'avait pas été enlevé, ce n'était pas encore l'Alliance définitive et éternelle. D'ailleurs le peuple pécheur a été constamment infidèle à cette alliance, et s'est prostitué avec les idoles des peuples voisins, ce que ne cessaient de dénoncer les prophètes (cf. Ez 16,15-34). Cependant, au lieu de répudier sa fiancée et de la châtier, Dieu lui a promis un Sauveur qui viendrait réaliser une Alliance nouvelle et éternelle entre lui et son peuple, Alliance à laquelle serait conviée toute l'humanité (cf. Ez 16,59-60 ; Os 2,16-25 ; Jr 31,31-34 ; etc.).

(2) J'ai longuement médité sur la paternité de Dieu (cf. Ep 3,14-15), dans mon livre : *Comment réussir sa paternité*, aux EdB 2012. On retrouve cette méditation sur mon site à l'onglet FOI : *Dieu est notre Père*.

Ce Sauveur, c'est Jésus. En effectuant son premier miracle aux noces de Cana, il s'est présenté lui-même comme l'Époux venu réaliser la nouvelle Alliance (cf. Jn 2,1-11 ; 3,29) ; mais une partie du peuple, avec à sa tête les chefs religieux, a refusé de reconnaître en Jésus le Messie, l'Époux, et a refusé ces noces avec le Fils de Dieu. Alors, mystère insondable de l'amour divin, Jésus, l'Innocent, bien loin de les rejeter, a pris sur lui tous leurs péchés et tous ceux de l'humanité (cf. 2 Co 5,21), pour leur obtenir le pardon de Dieu et la possibilité d'entrer, s'ils le voulaient, dans la nouvelle Alliance scellée dans le sang du Christ. L'épouse infidèle méritait la mort : on le voit au chapitre 8 de Jean, où les pharisiens voulaient lapider la femme surprise en adultère. Jésus a pris sur lui le châtiment que méritait le peuple-épouse infidèle et rebelle, et lui a obtenu la réconciliation et la guérison : *« Lui-même a porté nos péchés, dans son corps, sur le bois, afin que, morts à nos péchés, nous vivions pour la justice. Par ses blessures, nous sommes guéris »* (1 P 2,24). C'est pour nous que Jésus, l'Époux divin, a souffert, à notre place et pour nous sauver.

C'est pourquoi les divorcés, lorsqu'ils souffrent la passion à cause de leur époux ou épouse, peuvent unir leur souffrance à celle de Jésus pour entrer, par grâce, dans les sentiments qui ont été ceux du Seigneur, et recevoir de lui la capacité de pardonner et de rester fidèles dans l'espérance du renouvellement de leur alliance conjugale.

Essayons de comprendre comment la rencontre de Jésus crucifié et glorifié, vivant aujourd'hui, nous console, et, par un chemin de conversion et de guérison, nous conduit au pardon, qui est l'amour par-delà la rupture, en vue de la réconciliation.

1 – L'agonie à Gethsémani (cf. Mt 26,36-46) ; le OUI de Jésus.

A - Après le dernier repas avec ses apôtres et l'institution de l'Eucharistie, Jésus vit un moment capital et décisif : son agonie au jardin de Gethsémani. L'agonie est un « combat » - au sens étymologique de ce mot -. C'est « l'heure » de Jésus, l'heure de son combat décisif contre le mal et la mort. Déjà Satan a monté contre le Messie les prêtres, les scribes et les pharisiens ; déjà il s'est insinué au cœur de la communauté apostolique en convainquant Judas de trahir son maître ; déjà il a recouvert la terre de ténèbres et fait planer autour de Jésus une odeur de mort.

Le Seigneur, lui, a exprimé à ses apôtres sa volonté de les aimer *« jusqu'au bout »* (Jn 13,1) et de livrer sa vie pour les sauver ; déjà il a inauguré l'Alliance nouvelle et éternelle en leur donnant son corps et son sang dans l'Eucharistie. Il vient à Gethsémani. Matthieu écrit :

36 *Alors Jésus parvient avec eux à un domaine appelé Gethsémani et leur dit : « Asseyez-vous ici, pendant que je vais là-bas pour prier. »*

37 *Il emmena Pierre, ainsi que Jacques et Jean, les deux fils de Zébédée, et il commença à ressentir tristesse et angoisse.*

38 *Il leur dit alors : « Mon âme est triste à en mourir. Restez ici et veillez avec moi. »*

39 *Allant un peu plus loin, il tomba face contre terre en priant, et il disait : « Mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ! Cependant, non pas comme moi, je veux, mais comme toi, tu veux. »*

40 *Puis il revient vers ses disciples et les trouve endormis ; il dit à Pierre : « Ainsi, vous n'avez pas eu la force de veiller seulement une heure avec moi ?*

41 *Veillez et priez, pour ne pas entrer en tentation ; l'esprit est ardent, mais la chair est faible. »*

42 De nouveau, il s'éloigna et pria, pour la deuxième fois ; il disait : « Mon Père, si cette coupe ne peut passer sans que je la boive, que ta volonté soit faite ! »

43 Revenu près des disciples, de nouveau il les trouva endormis, car leurs yeux étaient lourds de sommeil.

44 Les laissant, de nouveau il s'éloigna et pria pour la troisième fois, en répétant les mêmes paroles.

45 Alors il revient vers les disciples et leur dit : « Désormais, vous pouvez dormir et vous reposer. Voici qu'elle est proche, l'heure où le Fils de l'homme est livré aux mains des pécheurs.

46 Levez-vous ! Allons ! Voici qu'il est proche, celui qui me livre. »

À Gethsémani, Jésus prend sur lui tous les péchés du monde ; il permet que toute cette horreur envahisse son âme, sa sensibilité. En outre il sait le prix que cela va lui coûter : torture physique, morale, spirituelle, et pour finir, une mort horrible. Satan vient le tenter pour le décourager et le dissuader d'aller jusqu'au bout de l'amour : « Vois, même Judas te trahit ; Pierre va te renier et les autres vont t'abandonner. À quoi bon donner ta vie pour des traîtres, des renégats, des lâches ? Et par la suite, combien rendront vain ton sacrifice en refusant ou en brisant ton Alliance ? Pourquoi souffrir pour des ingrats dont tu n'es sûr ni de la conversion, ni de la fidélité ? »

Écrasé sous le poids énorme des péchés des hommes, non seulement de ceux qui l'entourent, mais de tous les hommes depuis le début et jusqu'à la fin de l'humanité, et conscient des horribles tortures qu'il va devoir subir jusqu'à sa mort sur la croix, Jésus est « triste à en mourir » (v.38). Il gémit : « Mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ! » Mais alors nous ne serions pas sauvés, et l'Alliance nouvelle ne serait pas conclue. C'est pourquoi il ajoute : « Cependant, non pas comme moi, je veux, mais comme toi, tu veux. » (v.39). Ce **oui** de Jésus au cœur-même de l'épreuve est décisif : les forces du mal pourront se déchaîner contre lui, le torturer de façon abominable, le faire mourir en croix, il est déjà vainqueur : son amour jusqu'au bout va transfigurer sa passion et en faire une marche triomphale vers la victoire : la réalisation de l'Alliance nouvelle et éternelle qui sera inaugurée ici-bas et qui s'achèvera à la fin des temps dans la gloire du Ciel.

Au cœur même de l'épreuve Dieu le soutient : « Alors, du ciel, lui apparut un ange qui le reconfortait » (Lc 22,43). Même si toutes les apparences sont contraires, Jésus n'en garde pas moins une confiance inébranlable en son Père. Fils de Dieu, il obéit en tout à la volonté de son Père, à sa Parole. Il sait que son sacrifice ne sera pas vain ; qu'il portera au contraire un fruit de salut immense pour l'humanité ; que, par-delà la trahison de Judas, le reniement de Pierre et l'abandon des apôtres, des foules innombrables seront sauvées par le sang de l'Agneau, entreront dans l'Alliance nouvelle inaugurée par l'offrande d'amour de l'Époux aux noces de la croix. (3)

(3) Pour approfondir cf. Mystères douloureux I : l'agonie de Jésus à Gethsémani (sur mon site à l'onglet ROSAIRE)

B - Aux premières heures de la séparation, les divorcés sont confrontés, eux aussi, à une agonie, à un combat dramatique. Le tentateur insinue : « Vois, ton époux est parti avec une autre ; ou : ton épouse ne t'aime plus. C'est vraiment fini entre vous. Il vaut mieux que tu en prennes ton parti... Rassure-toi, tu trouveras bien quelqu'un d'autre... » Et leur âme est triste à en mourir – d'ailleurs certains, complètement désespérés, mettent fin à leurs jours.

Humainement c'est bien un échec total. Mais c'est le moment, pour le croyant, de se tourner vers le Père, de prendre appui sur sa Parole, et de lui dire : « *Père, si tu le veux, éloigne de moi cette coupe ; cependant, que soit faite non pas ma volonté, mais la tienne* » (Lc 22,42). C'est le moment de tremper sa foi dans l'épreuve, et de redire le oui donné au moment de l'engagement initial. Lorsque les époux se sont présentés librement devant Dieu pour le sacrement du mariage, le Seigneur les a unis en lui à une profondeur inaccessible à nos sens, et s'est porté lui-même garant de leur fidélité. Or, « *si nous sommes infidèles, lui est à jamais fidèle* » (2 Tm 2,13). C'est pourquoi ni la brouille, ni la séparation, ni le divorce civil même ne peuvent briser cette unité déjà réalisée en lui.

Tel est donc le choix proposé aux divorcés dans l'agonie de la séparation : ou bien douter de leur conjoint et de Dieu, et s'enfoncer dans un sentiment d'absurde, dans la désespérance ou dans la révolte ; ou bien se jeter à corps perdu dans les bras de Jésus en lui criant leur détresse, et en lui demandant de les aider à tenir, avec sa seule grâce, le serment fait le jour du mariage.

Ce deuxième choix est d'autant plus difficile à poser qu'alors c'est à la souffrance qu'ils disent oui. Mais Jésus vient la vivre en eux, si bien qu'ils expérimentent une transfiguration de leur passion par l'amour, et l'Esprit Saint leur donne la force de l'assumer. Le don de force est accordé généreusement aux martyrs !

Aussitôt – je l'ai éprouvé -, il dépose en leur cœur une paix profonde. Les zones périphériques de leur être peuvent rester très blessées, surtout leur affectivité ; leur mémoire peut être obnubilée par tout ce qu'ils ont vécu de négatif ; ils peuvent être tentés par le découragement ou la révolte devant l'obstination du conjoint ; mais au cœur de cette tempête Jésus est là et, par l'Esprit, il leur communique la paix, la certitude qu'ils sont sur le bon chemin, et l'assurance qu'un jour l'amour sera vainqueur.

2 – La trahison de Judas (Mt 26,14-16 ; Mt 26,47-50)

A – Après avoir redit son oui à Gethsémani, Jésus s'est relevé, rempli de la force de l'Esprit Saint, prêt à faire face à tout ce qui devait lui arriver : « *Levez-vous ! Allons ! Voici qu'il est proche, celui qui me livre.* » (v.46) Alors arrive Judas avec une bande armée :

47 *Jésus parlait encore, lorsque Judas, l'un des Douze, arriva, et avec lui une grande foule armée d'épées et de bâtons, envoyée par les grands prêtres et les anciens du peuple.*

48 *Celui qui le livrait leur avait donné un signe : « Celui que j'embrasserai, c'est lui :*

arrêtez-le. » **49** *Aussitôt, s'approchant de Jésus, il lui dit : « Salut, Rabbi ! » Et il l'embrassa.*

50 *Jésus lui dit : « Compagnon, ce que tu es venu faire, fais-le ! » Alors ils s'approchèrent, mirent la main sur Jésus et l'arrêtèrent ;*

Les mystiques affirment que ce qui a sans doute le plus fait souffrir Jésus, c'est la trahison de Judas, « *l'un des douze* ». Lorsqu'il avait appelé Judas, Jésus connaissait ses pauvretés, ses faiblesses, mais il lui avait fait confiance, espérant qu'un surcroît d'amour, de responsabilité, guérirait son cœur et l'ouvrirait à l'amour. Pendant trois ans il lui a permis de vivre dans une intimité extrême avec lui, il l'a formé pour qu'il puisse devenir un jour apôtre, héraut de l'Évangile, et l'une des colonnes de l'Église. Or, déçu par Jésus, Judas s'est peu à peu coupé de lui, et un jour, il a franchi le pas de la rupture. Il a rompu « l'alliance » avec son Maître, a ouvert son cœur à Satan, et a trahi Jésus par cupidité :

14 Alors, l'un des Douze, nommé Judas Iscariote, se rendit chez les grands prêtres 15 et leur dit : « Que voulez-vous me donner, si je vous le livre ? » Ils lui remirent trente pièces d'argent. 16 Et depuis, Judas cherchait une occasion favorable pour le livrer. (Mt 26,14-16).

Mystère de la liberté de l'homme ! À travers cette trahison, Jésus revit celle d'Adam, et toutes les trahisons du peuple élu, qui n'a pas cessé de se montrer infidèle à l'alliance pour se tourner vers les idoles, faisant ainsi son malheur et blessant le cœur de Dieu.

Or, quand Judas arrive avec les gardes qui viennent arrêter Jésus, celui-ci lui dit : « *Compagnon, ce que tu es venu faire, fais-le !* » Il l'appelle non pas « *ami (philos)* », car Judas n'en est pas digne, mais « *compagnon (hétaire)* » pour lui rappeler la dignité de la fonction qu'il lui avait confiée. Et en le laissant réaliser sa trahison, il montre qu'il va lui-même librement au-devant de ses bourreaux, et qu'il respecte la liberté de Judas.

Puis il ajoute, selon saint Luc : « *Judas, c'est par un baiser que tu livres le Fils de l'homme ?* » (Lc 22,48) Jésus n'accuse pas brutalement son apôtre – c'est Satan l'accusateur ! -, mais il lui montre la gravité de sa faute pour l'appeler à la conversion, au repentir. Effectivement Judas prend ensuite conscience de son péché (cf. Mt 27,3-10) ; mais au lieu d'en demander à Dieu un pardon qu'il aurait obtenu, écrasé par le poids de la culpabilité il va se suicider. (Depuis il symbolise le traître, mais l'Église n'a jamais dit qu'il est en enfer.) (4)

(4) Pour approfondir cf. Mystères douloureux II 1 : la trahison de Judas (sur mon site à l'onglet ROSAIRE)

B - On peut établir un rapprochement entre la trahison de Judas et l'expérience de la rupture du couple ; mais il importe d'être nuancé. Dans l'Évangile les choses sont claires : nous avons en quelque sorte un film en noir et blanc, où les rôles sont parfaitement définis, accusés même par la sobriété des textes. Dans un divorce, celui qui est trahi n'est pas Jésus : il est pauvre, blessé et pécheur, et porte de ce fait une part de responsabilité dans la rupture du couple. Quant à celui qui trahit, il reste un enfant bien-aimé du Père, et Jésus l'appelle à prendre conscience de ce qu'il fait, à se convertir, et à revenir à l'alliance.

Cependant, dans un divorce, l'un des conjoints franchit un jour librement le pas de rompre l'alliance, et trahit ainsi l'engagement qu'il a pris devant son conjoint et devant Dieu le jour du mariage. Cette **trahison** commence parfois après quelque mois : l'un des conjoints fuit dans le travail, les sorties avec les copains, ou dans une liaison. Ou bien elle survient brutalement après des années de mariage, parfois après une rencontre fortuite qui se transforme en liaison. Dans ce cas elle est plus cruellement ressentie par le conjoint trahi.

Cette trahison provoque chez celui-ci un bouleversement extrêmement profond. Ce sont les piliers mêmes de son mariage qui sont sapés et renversés. En effet, lorsqu'on fait alliance avec l'autre, l'amour humain, aussi imparfait et immature soit-il, repose sur la confiance en l'autre, et, par-delà toutes les brouilles et difficultés, engendre l'espérance que le couple parviendra ensemble au bout du voyage sur cette terre. Un couple peut connaître des tensions, des disputes, des brouilles, voire des infidélités passagères, il les surmonte tant que subsistent la confiance, l'amour et la fidélité, ces trois piliers de l'alliance conjugale.

Mais lorsque l'un des deux conjoints reprend sa parole et demande la séparation ou le divorce, tout s'effondre. Il signifie par là à l'autre qu'il n'a plus confiance en lui, qu'il ne l'aime plus, et partant lui ôte toute espérance humaine de vie commune. Alors, que reste-t-il ? Rien. Ou plutôt un cœur déchiré dont toutes les plaies saignent pitoyablement. D'autant plus que ce rejet réveille souvent des blessures beaucoup plus profondes de trahison, d'abandon, de rejet, que l'on a enfouies dans son subconscient, et qui n'ont pas été vraiment guéries.

Les époux, au long des années de vie commune, en sont arrivés à ne former qu'un corps. Celui-ci peut être plus ou moins harmonieux ; il connaît sans doute des difficultés de communication, des troubles de fonctionnement, mais il existe ; il a une histoire, un projet commun, et le plus souvent des enfants. Au moment de la rupture, quand l'un des conjoints dit à l'autre : « je renie mon engagement, je me suis trompé en t'épousant, et je te rejette de ma vie », c'est comme si, avec un grand sabre (avec le glaive de la parole), il fendait en deux ce corps du couple, se mutilant lui-même et abandonnant sa moitié tout ensanglantée.

L'image est forte, mais elle ne fait que suggérer la violence et la profondeur de la blessure du divorce. Pour ceux qui n'ont pas la foi, c'est la fin d'un monde, un sentiment d'échec absolu et irrémédiable. Mais pour un chrétien dont le mariage est valide s'ouvre une autre perspective. En effet, malgré la séparation et le drame psychologique, l'unité des époux, liés par le sacrement du mariage, demeure spirituellement et ne peut être atteinte parce que Jésus lui-même en est garant. Si l'époux chrétien trahi par son conjoint s'unit à Jésus trahi par Judas, sa passion change totalement de sens et, transfigurée par l'amour de pardon communiqué par le Sauveur, sauve l'unité de son couple, réellement, malgré la séparation.

3 – L'abandon par les disciples (Mt 26,51-56)

A – Les apôtres et quelques disciples ont accompagné Jésus à Gethsémani. Mais, bien loin de réaliser l'enjeu de ce moment crucial, ils se sont endormis. Ils n'ont pas su veiller, et maintenant les voici soumis à la tentation (cf. v.40-41) : au moment de l'arrestation de Jésus, vont-ils le suivre ? Sont-ils prêts à l'aimer jusqu'au bout ?

51 L'un de ceux qui étaient avec Jésus, portant la main à son épée, la tira, frappa le serviteur du grand prêtre, et lui trancha l'oreille.

52 Alors Jésus lui dit : « Rentre ton épée, car tous ceux qui prennent l'épée périront par l'épée. 53 Crois-tu que je ne puisse pas faire appel à mon Père ? Il mettrait aussitôt à ma disposition plus de douze légions d'anges. 54 Mais alors, comment s'accompliraient les Écritures selon lesquelles il faut qu'il en soit ainsi ? »

55 À ce moment-là, Jésus dit aux foules : « Suis-je donc un bandit, pour que vous soyez venus vous saisir de moi, avec des épées et des bâtons ? Chaque jour, dans le Temple, j'étais assis en train d'enseigner, et vous ne m'avez pas arrêté. »

56 Mais tout cela est arrivé pour que s'accomplissent les écrits des prophètes. Alors tous les disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent.

Les apôtres ne sont pas des peureux : quand ils pêchaient sur le lac, ils ont affronté plus d'une tempête ! Sentant monter la haine contre Jésus, et sachant que le Sanhédrin voulait l'arrêter, ils ont pris des armes pour se défendre.

Quand les gardes mettent la main sur Jésus, Pierre, le fougueux, saisit son coutelas et frappe le serviteur du grand prêtre, mais Jésus lui ordonne de remettre son arme au fourreau. S'il se laisse arrêter par les gardes, c'est pour que s'accomplissent *les Écritures selon lesquelles il faut qu'il en soit ainsi.*

Les apôtres n'ont pas compris les annonces par Jésus de sa passion et de sa crucifixion. Les voilà tout décontenancés, et ne sachant comment réagir, ils s'enfuient, abandonnant Jésus seul à son triste sort. Seul Jean le suivra jusqu'à la croix. Au début Pierre suivra aussi, mais de loin, jusqu'à son triple reniement...

Jésus savait qu'il en serait ainsi. N'avait-il pas prophétisé : « *Cette nuit, je serai pour vous tous une occasion de chute ; car il est écrit : Je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées. Mais, une fois ressuscité, je vous précéderai en Galilée* » (v. 31)

Et lors de sa première manifestation à ses apôtres, au soir de Pâques, il leur pardonnera de l'avoir abandonné, et en fera les ministres de la réconciliation (cf. Jn 20,19-23).

B – Au moment de la séparation, beaucoup de conjoints ressentent une grande blessure d'**abandon**. Ils se sont mariés pour la vie, et, malgré les difficultés, ils avaient pu s'appuyer plus ou moins sur leur conjoint pour traverser celles-ci. Lorsque leur conjoint les abandonne, c'est un bouleversement qui les laisse avec quantité de problèmes à gérer, et qui leur laisse surtout un grand vide affectif.

Cette blessure leur fait encore plus mal quand elle retentit sur des blessures d'abandon très anciennes. Par exemple une femme, lorsqu'elle était toute petite, a été placée chez sa grand-mère par ses parents qui avaient un appartement trop petit à Paris. Sans doute ses parents avaient-ils cru bien faire, mais cela a provoqué une terrible blessure d'abandon chez la petite. Depuis, chaque fois que cette blessure se réveille, elle est très mal. Vous imaginez dans quel état elle était quand son mari est parti !

La blessure d'abandon est amplifiée aussi par le fait qu'au moment d'une séparation beaucoup de personnes, des membres de la famille, des amis, sont gênés, ne savent comment se situer, et préfèrent s'éloigner. La personne abandonnée se trouve alors encore plus isolée. Heureusement le Seigneur met généralement sur sa route un bon samaritain : un membre de la famille, un(e) ami(e), un prêtre, qui saura la soutenir dans les moments les plus difficiles.

Et s'ils se tournent vers le Seigneur, ils vont pouvoir s'appuyer sur un roc. En effet, déjà dans l'Ancien Testament, le Seigneur disait : « *Montagnes, éclatez en cris de joie ! Car le Seigneur console son peuple ; de ses pauvres, il a compassion. 14 Jérusalem disait : « Le Seigneur m'a abandonnée, mon Seigneur m'a oubliée. » 15 Une femme peut-elle oublier son nourrisson, ne plus avoir de tendresse pour le fils de ses entrailles ? Même si elle l'oubliait, moi, je ne t'oublierai pas.* » (Is 49,13-15)

Quant à Jésus en croix, pour rejoindre tous ceux qui se sentent abandonnés, il criera : « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné* » (Mt 27,46). Ces premiers mots du psaume 22(21) sont une invitation à prier avec lui tout le psaume. Or, après les versets qui évoquent tout ce qu'il subit dans sa passion, vient ce cri de victoire : « *Tu m'as répondu ! Et je proclame ton Nom devant mes frères, je te loue en pleine assemblée.* » (v.22-23)

Non, les catholiques séparés ou divorcés abandonnés ne sont plus seuls ; et s'ils vivent leur passion avec Jésus, s'ils restent fidèles à leur alliance conjugale, peut-être même retrouveront-ils un jour leur conjoint, cela arrive parfois !

4 – Le jugement par le Sanhédrin (cf. Mt 26,57-67)

A - Aussitôt après son arrestation, Jésus est conduit, enchaîné, devant le Grand Prêtre et le Sanhédrin. Ceux-ci représentent les juifs, la fiancée qu'ils ont la mission de préparer à la venue de l'Époux, à l'arrivée du Messie qui doit inaugurer l'Alliance éternelle. Or l'Époux est devant eux, et, non seulement ils ne l'accueillent pas, mais, le prenant pour un faux Messie, ils veulent l'éliminer :

57 Ceux qui avaient arrêté Jésus l'amènèrent devant Caïphe, le grand prêtre, chez qui s'étaient réunis les scribes et les anciens.

58 Quant à Pierre, il le suivait à distance, jusqu'au palais du grand prêtre ; il entra dans la cour et s'assit avec les serviteurs pour voir comment cela finirait.

59 Les grands prêtres et tout le Conseil suprême cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire mettre à mort. *60* Ils n'en trouvèrent pas ; pourtant beaucoup de faux témoins s'étaient présentés. Finalement il s'en présenta deux, *61* qui déclarèrent : « Celui-là a dit : "Je peux détruire le Sanctuaire de Dieu et, en trois jours, le rebâtir." » *62* Alors le grand prêtre se leva et lui dit : « Tu ne réponds rien ? Que dis-tu des témoignages qu'ils portent contre toi ? » *63* Mais Jésus gardait le silence.

Le grand prêtre lui dit : « Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si c'est toi qui es le Christ, le Fils de Dieu. » *64* Jésus lui répond : « C'est toi-même qui l'as dit ! En tout cas, je vous le déclare : désormais vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite du Tout-Puissant et venir sur les nuées du ciel. »

65 Alors le grand prêtre déchira ses vêtements, en disant : « Il a blasphémé ! Pourquoi nous faut-il encore des témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème ! *66* Quel est votre avis ? » Ils répondirent : « Il mérite la mort. »

Y a-t-il procès plus inique ? Le sort de Jésus est décidé d'avance : *Les grands prêtres et tout le Conseil suprême cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire mettre à mort.* (v.59) Ce faisant, ils travaillent pour Satan, qui était menteur dès l'origine, et acharné à perdre l'homme. Jésus aurait pu leur redire : « *Vous, vous êtes du diable, c'est lui votre père, et vous cherchez à réaliser les convoitises de votre père. Depuis le commencement, il a été un meurtrier. Il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce qu'il n'y a pas en lui de vérité. Quand il dit le mensonge, il le tire de lui-même, parce qu'il est menteur et père du mensonge* » (Jn 8,44). Ils sont aveuglés par Satan ; c'est pourquoi, lorsque Jésus affirme qu'il est le Messie (v.63-64), non seulement ils ne le croient pas, mais ils l'accusent de blasphème et le condamnent à mort (v. 65-66) !

C'est la pire injustice qui ait jamais été commise ! Jésus est le Fils de Dieu, le Messie, l'Époux. Il ne veut que du bien à son peuple-épouse : il vient le sauver et l'épouser pour la combler de ses dons ! Il pourrait reprendre la plainte de Dieu : « *Écoutez le procès du Seigneur ! Car le Seigneur est en procès avec son peuple, il plaide contre Israël : Mon peuple, que t'ai-je fait ? En quoi t'ai-je fatigué ? Réponds-moi. Est-ce parce que je t'ai fait monter du pays d'Égypte, que je t'ai racheté de la maison d'esclavage ?* » (Mi 6,2-4) Jésus, le Fils de Dieu, le Sauveur d'Israël, mérite non la condamnation, mais un immense merci !

Ce sont le Grand Prêtre et le Sanhédrin, au contraire, qui méritent la condamnation ! Jésus ne relève pas cette tragique contradiction. Lui, l'Innocent, il accepte d'être accusé par des coupables ; lui, l'Époux, il accepte d'être condamné par sa fiancée qui s'est prostituée avec Satan ; lui, le Fils de Dieu, il accepte de subir la pire injustice pour en triompher par son pardon, pour rendre les hommes justes aux yeux de Dieu, et leur permettre d'entrer dans l'Alliance nouvelle et éternelle. Il manifeste ainsi de façon éclatante l'infinie miséricorde de Dieu. Le Père ne nous accuse jamais – l'accusateur c'est Satan (en hébreu « satan » signifie « accusateur » ; cf. Job 2) - ; au contraire il nous rejoint dans nos pires misères, dans nos plus affreux péchés, pour nous guérir et pour nous sauver.

Saint Paul a été bouleversé par cet amour extrême. Jeune pharisien zélé, il avait accusé les chrétiens d'être des renégats et les avait persécutés (cf. Ac 8,1-3) ; mais il a rencontré Jésus sur le chemin de Damas (cf. Ac 9,1-19), et fait l'expérience de sa miséricorde. L'apôtre

s'émervillera de celle-ci et en rendra grâce : « *Alors que nous n'étions encore capables de rien, le Christ, au temps fixé par Dieu, est mort pour les impies que nous étions. Accepter de mourir pour un homme juste, c'est déjà difficile ; peut-être quelqu'un s'exposerait-il à mourir pour un homme de bien. Or, la preuve que Dieu nous aime, c'est que le Christ est mort pour nous, alors que nous étions encore pécheurs* » (Rm 6,6-8).

C'est ainsi qu'il nous a obtenu le pardon de Dieu pour tous nos péchés, pour toutes nos injustices, et ce pardon, il l'offrira même aux membres du Sanhédrin qui l'ont condamné. Après la Pentecôte, Pierre leur dira : « **17** *D'ailleurs, frères, je sais bien que vous avez agi dans l'ignorance, vous et vos chefs. 18* *Mais Dieu a ainsi accompli ce qu'il avait d'avance annoncé par la bouche de tous les prophètes : que le Christ, son Messie, souffrirait. 19* *Convertissez-vous donc et tournez-vous vers Dieu pour que vos péchés soient effacés.* » (Actes 3,17-19) (5)

(5) Pour approfondir cf. Mystères douloureux II 4 : Le jugement de Jésus par le grand prêtre et le Sanhédrin (sur mon site à l'onglet ROSAIRE)

B - Au moment de la séparation, l'une des épreuves les plus terribles pour les divorcés est l'**accusation** portée par leur propre conjoint. En effet, pour justifier son départ, celui-ci, refusant de se remettre en cause lui-même, énumère tous les griefs qu'il a accumulés contre son conjoint, et il le fait sans amour, pour condamner, et parfois même, dans le cas des pervers, sciemment pour faire mal.

Il arrive que ces accusations soient injustifiées, car elles reflètent une perception subjective des choses - et certains sont prompts à mal interpréter les paroles ou les actes de leur conjoint. En outre certaines réactions sont exagérées, car elles sont provoquées en fait par des blessures très profondes, venant par exemple des injustices subies durant l'enfance ; celui qui accuse son conjoint en réalité règle parfois ses comptes avec le parent qui l'a tant fait souffrir jadis !

Quoi qu'il en soit, l'accusation fait le jeu de Satan, « l'accusateur » ; celui-ci tente alors, et cherche à décourager le conjoint accusé. Chez lui aussi il réveille toutes les blessures résultant des accusations injustes dont il a été victime durant sa vie, et particulièrement pendant sa petite enfance. Satan en a ainsi poussé plus d'un au désespoir et à toutes les formes d'évasion que sont l'abus d'alcool, le recours à la drogue, la dépression et même le suicide.

Un jour à l'Officialité j'ai entendu une mère témoigner de ceci : sa fille, qui manquait de confiance en elle, avait épousé un pervers narcissique qui n'arrêtait pas de la critiquer, de la rabaisser. Un jour que cette mère et son mari venaient voir leur fille, ils l'ont vue sur le balcon du 4ème étage, prête à se jeter dans le vide. Ils l'ont sauvée et emmenée pour faire soigner sa dépression !

Ou bien Satan pousse le conjoint accusé à se défendre, éventuellement à nier ses torts et à se faire lui-même l'accusateur de son conjoint. Cela a commencé très tôt dans l'histoire de l'humanité (cf. Gn 3,12-13) ! Il le seconde alors habilement, lui montrant avec acuité tous les défauts et tous les torts de l'autre, et il le fait tomber dans le victimisme ou le pharisaïsme, et fait que la relation entre les époux séparés devient un pugilat dans lequel ils se bombardent à coup de phrases assassines.

Lorsque nous sommes accusés, à tort ou à raison, il nous faut nous jeter aux pieds de Jésus, comme la femme adultère que les pharisiens accusateurs avaient traînée devant lui. Si nous n'avons pas conscience de notre péché, demandons à l'Esprit de vérité de nous éclairer.

Si nous en avons conscience, ne craignons rien : le Seigneur pose sur nous un regard d'infinie miséricorde qui apaise ; il nous pardonne tous nos péchés, même les pires, et nous adresse cette seule invitation : « *Va et désormais ne pêche plus* » (Jn 8,11). Il nous donnera pour cela sa grâce en abondance. C'est l'expérience de la miséricorde du Père communiquée par Jésus qui nous libère radicalement de l'accusation et de la culpabilité. Certes nous sommes blessés et nous avons péché. Mais le Seigneur, avec la tendresse d'un Époux pour son épouse, nous relève, et nous offre la guérison, le pardon, et un avenir plein d'espérance.

Il pose sur notre conjoint le même regard d'amour, et l'appelle lui aussi à la conversion pour lui faire miséricorde. C'est pourquoi il nous demande de ne pas nous comporter comme les pharisiens accusateurs, mais, au contraire, d'entrer avec sa grâce dans une attitude de pardon en vue de la réconciliation. Il n'a pas condamné la femme adultère ; il a tendu la perche à Judas pour qu'il se repente de sa trahison, il a pardonné à Pierre son triple reniement, et aux apôtres de l'avoir abandonné. Ainsi il a vaincu Satan – l'accusateur – en justifiant les pécheurs ; il a vaincu le diable – le diviseur – en unissant en lui tous les pécheurs pardonnés devenus l'Église, Épouse du Christ. C'est de ce mystère que le mariage est le sacrement. C'est pourquoi les divorcés, pour vaincre l'accusateur, sont appelés à s'ouvrir à la miséricorde du Seigneur, et à devenir à leur tour, avec sa grâce, miséricordieux vis-à-vis de leur conjoint, quoi qu'il leur en coûte.

5 – L'humiliation par les gardes (Mt 26,67-68)

A - Lorsque le Sanhédrin a rendu son jugement, Jésus est remis aux gardes, qui commencent à le maltraiter et à l'humilier de toutes les manières :

67 *Alors ils lui crachèrent au visage et le giflèrent ; d'autres le rouèrent de coups*
68 *en disant : « Fais-nous le prophète, ô Christ ! Qui t'a frappé ? »*

À vrai dire, les humiliations ont commencé dès l'arrestation de Jésus. Judas l'avait livré pour 30 pièces d'argent (v.15) : c'était le prix d'un esclave ! Désormais Jésus va être traité comme un esclave, c'est-à-dire un sous-homme, et il subira le supplice des esclaves : la crucifixion. En outre Jésus fait remarquer aux gardes qu'ils le saisissent comme un « bandit » (v.55) ; désormais il sera traité comme tel, et le sort des bandits était le même que celui des esclaves : Jésus sera crucifié entre deux bandits (cf. Mt 27,38).

Pour les gardes, Jésus n'est plus un homme, c'est un condamné à mort ; ils peuvent donc le traiter comme un objet et défouler sur lui leur agressivité. Ils l'humilient physiquement en le giflant, moralement en lui crachant au visage, et spirituellement en le narguant : ils lui ont mis un voile sur le visage et lancent ironiquement : « *Fais-nous le prophète, ô Christ ! Qui t'a frappé ?* »

Cela va continuer durant la passion, jusqu'à l'horrible flagellation, suivie de la mascarade où Jésus est traité comme un roi caricaturé, humilié (cf. Mt 27,26-31) ; et jusqu'à l'abominable crucifixion où Jésus ne sera plus qu'une plaie vivante, exposé nu sur la croix, soumis aux insultes de la foule et aux railleries des grands prêtres (cf. Mt 27,32-44).

Jésus va jusqu'au bout de l'amour, pour nous sauver du péché et nous permettre d'entrer dans l'Alliance nouvelle et éternelle. Or l'amour est humble – *il ne s'enfle pas d'orgueil* – et il endure tout (1 Co 13,4,7). Oui, c'est à juste titre que saint Paul chante l'extraordinaire humilité de Jésus :

Le Christ Jésus, 06 ayant la condition de Dieu, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. 07 Mais il s'est anéanti, prenant la condition de serviteur, devenant semblable aux hommes. Reconnu homme à son aspect, 08 il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix.

09 *C'est pourquoi Dieu l'a exalté : il l'a doté du Nom qui est au-dessus de tout nom. (Phi 2)*

Oui, Jésus, qui s'est humilié plus qu'aucun homme ne l'a jamais fait et ne le fera jamais, a été glorifié par le Père de façon merveilleuse. Désormais il offre à tous ceux et celles qui sont humiliés de les relever en leur donnant part à sa victoire. (6)

(6) Pour approfondir cf. Mystères douloureux II 5 : Les gardes maltraitent Jésus (sur mon site à l'onglet ROSAIRE)

B – Aucun divorcé n'a été humilié autant que Jésus l'a été. Cependant elles sont bien lourdes pour les pauvres êtres blessés et pécheurs que nous sommes, toutes les humiliations que nous fait subir notre conjoint lors de la séparation.

Certains sont agressés physiquement, et gardent parfois les séquelles des coups reçus, comme cette femme qui a perdu l'audition d'une oreille, suite à une gifle violente.

Tous sont agressés moralement, comme nous le voyons depuis le début : trahison, abandon, accusation, jugements, reniement, injustices...

Certains sont agressés même spirituellement, en raison de leur foi. Par leur conjoint ; ou par des membres de l'Église. C'était vrai davantage à l'époque où le légalisme dominait : il ne faisait pas bon ne pas être en règle avec la loi, et les divorcés étaient couverts d'opprobre, même s'ils avaient été injustement abandonnés. Mais même en 2019, il y a encore des catholiques bien-pensants qui croient que les catholiques divorcés vivant seuls n'ont pas le droit de communier !

Toutes ces humiliations sont particulièrement nombreuses à la fin de la vie commune et au début de la séparation. Mais elles peuvent durer tant que les époux séparés ont l'occasion de rester en relation, par exemple pour les enfants.

Un ami m'a raconté que, chaque fois qu'il y avait un problème avec un enfant, son ex-épouse l'en rendait responsable, l'accusant de ne pas avoir rempli son rôle de père, alors que c'est elle qui l'avait mis dehors !

Toutes ces humiliations peuvent être terriblement destructrices : elles atteignent l'estime de soi, provoquent découragement ou dépression, et, dans les cas extrêmes, peuvent conduire au suicide. C'est pourquoi il faut absolument leur trouver une parade.

Ce peut être en confiant nos soucis à quelqu'un en qui nous avons confiance : cette personne nous permettra de « vider notre sac », nous aidera à faire la part des choses, et à retrouver confiance en nous.

Dans les cas plus graves, une aide psychologique, voire psychiatrique, sera bienvenue.

Dans tous les cas, une aide spirituelle sera des plus bienfaites. Jésus, qui a connu une telle humiliation de la part des pécheurs, vient en aide à tous ceux qui lui remettent leurs humiliations pour les consoler par son amour, leur redonner toute leur dignité d'Épouse du Christ, et leur communiquer, par l'Esprit Saint, la force de surmonter l'épreuve. C'est pourquoi saint Pierre nous exhorte (1 P 5) :

« 06 Abaissez-vous donc sous la main puissante de Dieu, pour qu'il vous élève en temps voulu. 07 Déchargez-vous sur lui de tous vos soucis, puisqu'il prend soin de vous. »

6 – Le reniement de Pierre (Mt 26,69-75)

A – Au moment de l'arrestation de Jésus – nous le rappelions au point 3 -, Pierre sortit son coutelas pour le défendre ; mais le Seigneur lui dit de remettre son arme au fourreau. Alors tous les disciples s'enfuirent.

Quant à Pierre, il le suivait à distance, jusqu'au palais du grand prêtre ; il entra dans la cour et s'assit avec les serviteurs pour voir comment cela finirait. (Mt 26,58)

Pierre n'oubliait pas sa responsabilité de chef des apôtres, mais il ne savait vraiment plus comment remplir sa mission. Lorsqu'il entendit la condamnation de Jésus à mort, et qu'il vit les gardes le maltraiter sans qu'il réagisse, c'en fut trop : il ne comprenait plus rien.

69 Pierre était assis dehors dans la cour. Une jeune servante s'approcha de lui et lui dit : « Toi aussi, tu étais avec Jésus, le Galiléen ! »

70 Mais il le nia devant tout le monde et dit : « Je ne sais pas de quoi tu parles. »

71 Une autre servante le vit sortir en direction du portail et elle dit à ceux qui étaient là : « Celui-ci était avec Jésus, le Nazaréen. »

72 De nouveau, Pierre le nia en faisant ce serment :

73 Peu après, ceux qui se tenaient là s'approchèrent et dirent à Pierre : « Sûrement, toi aussi, tu es l'un d'entre eux ! D'ailleurs, ta façon de parler te trahit. »

74 Alors, il se mit à protester violemment et à jurer : « Je ne connais pas cet homme. » Et aussitôt un coq chanta.

75 Alors Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : « Avant que le coq chante, tu m'auras renié trois fois. » Il sortit et, dehors, pleura amèrement.

Pierre est complètement décontenancé ! Alors qu'il était prêt à se battre pour défendre Jésus, maintenant il le renie trois fois, allant jusqu'à affirmer : « *Je ne connais pas cet homme.* » Nous serions tentés de lui dire : quel culot ! Pourtant il y a quelque chose de vrai dans cette affirmation de Pierre. Le Jésus qu'il connaît, c'est celui qui chassait les démons, qui guérissait les malades, qui remettait en place les pharisiens, qui apaisa une tempête et lui permit de marcher sur la mer (cf. Mt 14,22-33), qui multiplia le pain pour la foule (cf. Mt 15,32-39), qui fut transfiguré devant lui (cf. Mt 17,1-9), et qui entra triomphalement à Jérusalem (cf. Mt 21,1-11). Par contre, Pierre ne connaît pas ce Jésus, défiguré à Gethsémani, qui s'est laissé arrêter sans aucune résistance, qui, sans se défendre, a été condamné à mort par le Sanhédrin, et qui est maintenant le jouet de tous les mauvais traitements des gardes. Non, Pierre ne connaît pas cet homme. Il se heurte au scandale de la croix, et se désolidarise de ce Jésus, aggravant ainsi sa faute, et blessant douloureusement le cœur de son Seigneur.

Et aussitôt un coq chanta. Alors Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : « Avant que le coq chante, tu m'auras renié trois fois. »

Pierre réalise alors l'horreur de sa faute, mais Jésus pose sur lui un regard miséricordieux (Lc 22,61), priant à nouveau pour que sa foi ne défaille pas (cf. Lc 22,32). Alors Pierre *sortit et, dehors, pleura amèrement.* Cette humiliation lui a appris l'humilité (cf. 1 P 5,5-6) : il reconnaît son péché et, à l'opposé de Judas, il garde confiance et attend le pardon de Jésus. Ce pardon, Jésus le lui donnera après sa résurrection, et en même temps il le guérira en lui posant trois fois la question : « *Simon Pierre, m'aimes-tu plus que ceux-ci ?* » Alors, Pierre ayant répondu positivement, Jésus le confirmera dans sa mission de Pasteur de l'Église (cf. Jn 21,15-19). (7)

(7) Pour approfondir cf. Mystères douloureux II 6 : Le reniement de Pierre (sur mon site à l'onglet ROSAIRE)

B – Dans l'épreuve de la séparation, il se passe quelque chose d'identique. Durant les fiançailles, et le jour du mariage, on est tout heureux : on pense avoir trouvé l'homme ou la femme de sa vie ! Une des choses qui me frappent quand j'entends les dépositions à l'Officialité, c'est que presque tous les couples témoignent qu'au moment des fréquentations et du mariage, tout allait bien ! En fait, les fiancés, qui parfois ne se connaissaient pas très bien, étaient aveuglés par le sentiment amoureux.

Or celui-ci masque bien des problèmes, et il ne faut pas le confondre avec l'amour. Un théologien moraliste dit : « Un aspect important et très utile qui apparaît lors du sentiment amoureux concerne le fait que nos anciennes attentes insatisfaites entrent par la même porte que l'amour. Un homme tombe amoureux d'une femme, et un besoin inassouvi de proximité avec sa mère resurgit alors en lui. Une femme tombe amoureuse d'un homme, mais un manque par rapport à la figure du père entre par la même porte. Si quelqu'un est ignorant par rapport à ces situations, il risque de ne pas réussir à aller plus loin que ce sentiment. (...) 20% de ce sentiment amoureux concernent effectivement l'autre, tandis que 80% concernent le père ou la mère. » (Christophe GRZYWOCZ, *Dépasser nos émotions désagréables*, EdB 2011 p.55)

Au bout de quelques mois de vie commune, le sentiment amoureux s'estompe, et les époux découvrent qu'ils sont faibles, blessés et pécheurs. Les différences de sensibilité entre homme et femme, les problèmes de caractère (autoritarisme, irrésolution, désordre, perfectionnisme, susceptibilité, légalisme, etc.) et les péchés (orgueil, égoïsme, colère, paresse, luxure, avarice, jalousie, etc.) perturbent la relation, au point que celle-ci se dégrade.

Lorsque le ressenti négatif l'emporte sur les satisfactions reçues, l'image de l'autre finit par devenir tellement négative que la séparation est envisagée, et enfin réalisée. C'est alors que, comme Pierre, une femme peut dire : « Je ne connais pas cet homme ! » Celui que j'avais épousé était gentil, attentionné, etc. Et celui-ci n'a plus que des défauts : je le **renie** !

Un juge m'a raconté un jour qu'il avait eu devant lui un couple demandant le divorce. Comme l'épouse n'arrêtait pas d'accabler son mari de tous les défauts, il a fini par lui dire : « Madame, lorsque vous avez épousé cet homme, il avait bien quelques qualités ! »

Cela arrive aussi à l'Officialité. Un avocat ecclésiastique m'a dit qu'il avait été témoin de la même chose : une épouse accusait son mari et le rendait seul responsable de l'échec du couple. Comme il connaissait le mari, l'avocat le voyait d'un autre œil !

Pour les séparés, c'est très douloureux et destructeur de se sentir ainsi vilipendé, renié, rejeté. Surtout si cette situation ravive des blessures plus anciennes de **rejet** de la part de l'un ou l'autre des parents (ou des deux). Cela a pu arriver parce que l'enfant n'avait pas été désiré, ou parce qu'il n'était pas du sexe attendu, ou parce qu'il avait un défaut physique, etc. Adulte, ayant rencontré quelqu'un de bienveillant, il a cru trouver dans le mariage un remède à sa blessure. Si la situation évolue comme nous l'avons vu plus haut, et aboutit à la séparation, on comprend que ce nouveau rejet soit insoutenable !

Que les séparés ou divorcés qui se sentent rejetés se tournent vers Jésus dans le mystère de sa passion. Rejeté par le peuple et par les responsables religieux, il n'a pas douté de l'amour inconditionnel de son Père pour lui ; et, après sa résurrection, il a accueilli avec miséricorde tous ceux qui ont reconnu leur erreur, leur péché ; il les leur a pardonnés, et leur a permis d'entrer dans l'Alliance nouvelle et éternelle ! Comme dit le psaume 51 (50) au v. 19 : « *Tu ne repousses pas, ô mon Dieu, un cœur brisé et broyé !* »

7 – L'injustice subie : la condamnation par Pilate (Mt 27,11-26)

A - 01 Le matin venu, tous les grands prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus pour le faire mettre à mort. (...)

11 On fit comparaître Jésus devant Pilate, le gouverneur, qui l'interrogea : « Es-tu le roi des Juifs ? » Jésus déclara : « C'est toi-même qui le dis. » 12 Mais, tandis que les grands prêtres et les anciens l'accusaient, il ne répondit rien.

Pilate est un gouverneur romain respectueux du droit ; c'est pourquoi il interroge Jésus pour savoir s'il y a contre lui un motif d'accusation valable en regard de ce droit romain. Il comprend très vite que la royauté dont parle Jésus est spirituelle, que les Juifs le poursuivent par jalousie, et qu'il n'y a là rien qui mérite une condamnation en regard du droit romain. Dans l'évangile de Jean, Pilate dit explicitement : « Pour ma part je ne trouve contre lui aucun chef d'accusation. » (Jn 18,38)

Il se trouve conforté en cela par sa femme : *Tandis qu'il siégeait au tribunal, sa femme lui fit dire : « Ne te mêle pas de l'affaire de ce juste, car aujourd'hui j'ai beaucoup souffert en songe à cause de lui. » (Mt 26,19)*

Dès lors il cherche à relâcher Jésus, ne serait-ce que pour embêter les Juifs.

15 Or, à chaque fête, celui-ci avait coutume de relâcher un prisonnier, celui que la foule demandait. 16 Il y avait alors un prisonnier bien connu, nommé Barabbas.

17 Les foules s'étant donc rassemblées, Pilate leur dit : « Qui voulez-vous que je vous relâche : Barabbas ? ou Jésus, appelé le Christ ? » 18 Il savait en effet que c'était par jalousie qu'on avait livré Jésus.

20 Les grands prêtres et les anciens poussèrent les foules à réclamer Barabbas et à faire périr Jésus. 21 Le gouverneur reprit : « Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ? » Ils répondirent : « Barabbas ! » 22 Pilate leur dit : « Que ferai-je donc de Jésus appelé le Christ ? » Ils répondirent tous : « Qu'il soit crucifié ! » 23 Pilate demanda : « Quel mal a-t-il donc fait ? » Ils criaient encore plus fort : « Qu'il soit crucifié ! »

La tentative de Pilate pour libérer Jésus a échoué. Pilate sait que Jésus est innocent. Va-t-il assumer son autorité et le libérer malgré l'opposition haineuse des juifs ? Pas du tout !

24 Pilate, voyant que ses efforts ne servaient à rien, sinon à augmenter le tumulte, prit de l'eau et se lava les mains devant la foule, en disant : « Je suis innocent du sang de cet homme : cela vous regarde ! » 25 Tout le peuple répondit : « Son sang, qu'il soit sur nous et sur nos enfants ! » 26 Alors, il leur relâcha Barabbas ; quant à Jésus, il le fit flageller, et il le livra pour qu'il soit crucifié.

Pilate agit en juge chargé de faire respecter le droit, mais il est aussi le responsable politique chargé de maintenir l'ordre dans cette contrée tumultueuse. En voyant qu'il y a un risque d'émeute, il préfère donc condamner à mort un innocent pour satisfaire la haine des Juifs. Il se rend ainsi complice de la pire injustice qui ait jamais été commise sur terre !

Quant à Jésus, il a accepté dès le début de subir toute cette injustice par amour pour nous ; il se charge de toutes les injustices commises dans le monde à toutes les époques, pour être en mesure de justifier ceux qui les subissent. Il s'en remet à Dieu : « Il n'a pas commis de péché, insulté, il ne rendait pas l'insulte, dans la souffrance, il ne menaçait pas, mais il s'abandonnait à Celui qui juge avec justice. » (1 P 2,22-23)

Effectivement, son Père lui a rendu justice : il l'a ressuscité et glorifié, faisant de lui le Roi et Juge de tout l'univers. (8)

(8) Pour approfondir cf. Mystères douloureux II 8 : Jésus devant Pilate (sur mon site à l'onglet ROSAIRE)

B – Les séparés et divorcés peuvent avoir, eux aussi, le sentiment de subir une terrible injustice, surtout au moment du divorce.

Certes, ils ne sont pas totalement innocents comme Jésus : nous sommes tous pauvres blessés et pécheurs. Mais certains peuvent être lésés de façon plus grave que d'autres.

C'est vrai surtout moralement, car le divorce scelle la mort humaine du couple, alors que l'un des conjoints, souvent, ne le désirait pas. Le mariage est un contrat, un engagement à vie. Celui qui divorce reprend une parole donnée et rompt un lien juridique : cela constitue une profonde injustice !

D'autant plus que le divorce a de lourdes conséquences ! Matériellement, si le conjoint abandonné ne travaillait pas, il connaît des difficultés financières, pour lui, et pour l'éducation des enfants s'ils ne sont pas autonomes ; car nous savons bien que les compensations sont souvent insuffisantes, et que certains conjoints divorcés ne versent pas ce qu'ils doivent. Si l'on a recours à la justice pour contraindre son conjoint à verser ce qu'il doit, cela entraîne des soucis et des frais supplémentaires, parfois pendant des années. Cela oblige aussi la personne abandonnée à reprendre ou à chercher du travail, ce qui n'est jamais facile ; et le nombre d'années de cotisation pour la retraite aura des conséquences pour la pension.

Alors que l'on s'était marié avec le désir d'être heureux, le divorce entraîne aussi des blessures psychologiques parfois profondes, dont on a du mal à se remettre, et qui, chez certains, laisseront des séquelles durables : manque de confiance en soi, en la vie, en l'homme ou en la femme, dépression, repli sur soi, etc. Toutes les blessures que nous avons évoquées aux différents points atteignent profondément la personne, et plus elles sont profondes, plus elles sont dures à guérir.

Quand ils sont victimes d'une telle injustice, les catholiques séparés ou divorcés peuvent se tourner d'abord vers Jésus : qu'ils lui remettent leur fardeau, à lui qui a subi la pire injustice de la part de sa « fiancée » au moment où il allait inaugurer l'Alliance nouvelle et éternelle. Il les comprend, et, par la grâce du Saint-Esprit, il leur donnera la force de traverser cette cruelle épreuve : le don de force nous a été donné au baptême et peut être ravivé !

Mais qu'il se tournent aussi vers la justice humaine pour faire valoir leurs droits. Si certains, par amour, choisissent de ne pas le faire, c'est leur droit ; mais est-ce raisonnable ? Un juge chrétien me disait un jour que les chrétiens confrontés au divorce subissent une double injustice : d'abord parce qu'ils doivent accepter une situation dont ils ne veulent pas, et ensuite parce qu'ils croient devoir ne pas se défendre ! (Cf. Paul SALAÛN, *Séparés, divorcés, le chemin du pardon* p.184 à 190)

Celui qui provoque la rupture du couple commet un grave péché, et s'il veut un jour en obtenir le pardon de Dieu, il doit aussi réparer, dans la mesure du possible, le mal qu'il a fait. Le catéchisme de l'Église catholique le rappelle : « Beaucoup de péchés causent du tort au prochain. Il faut faire le possible pour le réparer (par exemple restituer des choses volées, rétablir la réputation de celui qui a été calomnié, compenser des blessures). La simple justice exige cela. » (N° 1469) S'il ne le fait pas volontiers, on est en droit d'avoir recours à la justice humaine pour obtenir ce à quoi on a droit légitimement.

Et si l'on n'obtient pas satisfaction en recourant à la justice humaine, que l'on s'en remette, comme Jésus (cf. 1 P 2,23), à la justice de Dieu : celle-ci sera implacable pour ceux qui n'ont pas fait miséricorde (cf. Jc 2,13 ; Rm 12,19).

8- La flagellation (cf. Mt 27,26)

A - Trahi par Judas, abandonné par ses apôtres, injustement condamné par le Grand Prêtre, humilié par les gardes et soldats, renié par Pierre, Jésus a dû subir encore d'atroces souffrances, dont une horrible flagellation. En disant oui à Gethsémani, il les avait d'avance acceptées pour nous sauver. *« Maltraité, il s'humilie, il n'ouvre pas la bouche : comme un agneau conduit à l'abattoir, comme une brebis muette devant les tondeurs, il n'ouvre pas la bouche. »* (Is 53,7) La rage de ses persécuteurs était exacerbée par sa paix et par sa douceur.

Soulignons encore que Jésus, lorsqu'il est flagellé, subit un châtement qui est dû à l'épouse infidèle. Après avoir dénoncé au nom du Seigneur les prostitutions de celle-ci, Ezéchiel énonçait au nom de Dieu le verdict : *« Je t'inflige le châtement des femmes adultères et des femmes sanguinaires : je répands ton sang avec fureur et jalousie. Je te livre entre leurs mains ; tes amants t'arracheront tes vêtements et te prendront tes bijoux ; ils te laisseront complètement nue. Puis ils dresseront l'assemblée contre toi, ils te lapideront et de leurs épées te démembreront »* (Ez 16,38-40).

À présent c'est Jésus, l'Époux innocent, qui est dépouillé de ses vêtements et cruellement fouetté, avant d'être transpercé par les clous et par la lance. Sans rien dire, il supporte ces souffrances, priant sans doute intérieurement : *« Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font »* (Lc 23,34). Or, affirme saint Pierre, c'est son exemple que nous devons imiter : *« Si vous supportez des coups pour avoir commis une faute, quel honneur en attendre ? Mais si vous supportez la souffrance pour avoir fait le bien, c'est une grâce aux yeux de Dieu. C'est bien à cela que vous avez été appelés, car C'est pour vous que le Christ, lui aussi, a souffert ; il vous a laissé un modèle afin que vous suiviez ses traces. Lui n'a pas commis de péché ; dans sa bouche, on n'a pas trouvé de mensonge. Insulté, il ne rendait pas l'insulte, dans la souffrance, il ne menaçait pas, mais il s'abandonnait à Celui qui juge avec justice. Lui-même a porté nos péchés, dans son corps, sur le bois, afin que, morts à nos péchés, nous vivions pour la justice. Par ses blessures, nous sommes guéris »* (1 P 2,20-24). (9)

(9) Pour approfondir cf. Mystères douloureux II 10 : La flagellation (sur mon site à l'onglet ROSAIRE)
Dans la première version de *La passion des séparés, divorcés*, je médite aussi sur les sept paroles de Jésus en croix. Cf. sur mon site le livre *Séparés, divorcés, une possible espérance*, p. 52 à 85.

B – Si, dans leur agonie, les séparés ou divorcés, comme Jésus, ont dit oui à Dieu et à leur conjoint, ils se sont exposés à être flagellés à leur tour. Leur conjoint a beau jeu de leur adresser des reproches : ils reconnaissent leurs torts et refusent de se justifier ou de devenir en retour accusateurs. Et il les accuse d'autant plus qu'il cherche à se déculpabiliser par rapport à un choix de rupture qui est contraire à sa conscience, à l'appel de Dieu en lui.

Elle est bien cruelle, cette flagellation ; d'autant plus qu'elle vient de la main qui fut d'abord caressante et qui porta l'alliance, signe d'amour et de fidélité ! Vraiment les conjoints ainsi agressés peuvent dire avec le psalmiste : *« Si l'insulte me venait d'un ennemi, je pourrais l'endurer ; si mon rival s'élevait contre moi, je pourrais me dérober. Mais toi, un homme de mon rang, mon familier, mon intime ! Que notre entente était bonne, quand nous allions d'un même pas dans la maison de Dieu ! »* (Ps 55(54),13-15)

Particulièrement violente surtout au moment de la séparation, cette flagellation n'en continuera pas moins par la suite. Tant que les blessures ne seront pas guéries, elles saigneront au fil des rencontres, à l'occasion de disputes provoquées souvent par des futilités.

Même absent, le conjoint continue à faire souffrir les divorcés, dans les souvenirs douloureux qui remontent, dans les phantasmes de leur imagination, dans des cauchemars nocturnes. Et la vue des foyers heureux vient, pendant longtemps, leur faire cruellement sentir de quel bonheur humain ils sont privés.

Mais ils ne sont pas condamnés à souffrir stérilement, jusqu'à la fin de leur vie, de cette déchirure. Ils ont toujours la possibilité de se tourner vers l'amour guérissant du Christ, de présenter leurs blessures à l'onction bienfaisante de l'Esprit.

Conclusion

A - Nous avons suivi Jésus, l'Époux, dans sa passion. Nous avons commencé à réaliser l'énormité des blessures qu'il a subies : l'agonie à Gethsémani, pendant laquelle il a dit OUI à Dieu et à sa fiancée avec laquelle il voulait sceller l'Alliance nouvelle et éternelle ; puis la terrible trahison de Judas, l'abandon douloureux de ses disciples, l'accusation inique par le Sanhédrin, les humiliations répétées infligées par les gardes, le reniement de Pierre, l'horrible flagellation ; et nous n'avons pas évoqué la torture de la crucifixion.

Mais nous avons vu que toutes ces souffrances étaient assumées par Jésus, et transfigurées par son « amour jusqu'au bout » : « *Avant la fête de la Pâque, sachant que l'heure était venue pour lui de passer de ce monde à son Père, Jésus, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'au bout.* » (Jn 13,1) Pour nous sauver Jésus a pris sur lui tous nos péchés, et toutes nos blessures. Il a obtenu du Père le pardon de nos péchés : « *Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font.* » (Lc 23,34) Et comme, ressuscité, il porte en son corps ses blessures guéries (cf. Jn 20,24-29), il offre la guérison à tous ceux qui lui présentent leurs blessures : « *Par ses blessures nous sommes guéris* » (1 P 2,24)

C'est dans le mystère de la passion, de la mort et de la résurrection de Jésus que se manifeste au plus haut point l'amour de Dieu pour nous, et que nous sommes rachetés et sauvés. C'est pourquoi il nous faut méditer régulièrement ces mystères.

Il est à craindre que beaucoup de catholiques ne le fassent pas ; ils entendent le récit de la passion de Jésus aux Rameaux et le vendredi saint s'ils sont à l'office, et à beaucoup ce texte paraît long et ennuyeux ! Mais en dehors ? Ceux qui prient le chapelet sont invités à méditer les mystères douloureux le mardi et le vendredi. Je le fais depuis 20 ans, et c'est ce qui m'a amené à écrire les méditations des mystères douloureux que vous trouvez sur mon site à l'onglet ROSAIRE. À chaque fois je suis émerveillé par l'immense amour dont Jésus nous a aimés, et confondu devant mon ingratitude de pauvre pécheur pardonné !

B – Lorsque nous sommes confrontés à la terrible épreuve de la séparation, à notre niveau nous connaissons la trahison, l'abandon, l'accusation injuste, les humiliations, le rejet, l'injustice, la flagellation (parfois physique, morale toujours). Ce sont toutes les formes de blessures les plus douloureuses humainement. Nous pouvons alors nous tourner vers Jésus, l'Époux de l'Église, le Grand Prêtre de l'Alliance nouvelle et éternelle :

14 En Jésus, le Fils de Dieu, nous avons le grand prêtre par excellence, celui qui a traversé les cieux ; tenons donc ferme l'affirmation de notre foi.

15 En effet, nous n'avons pas un grand prêtre incapable de compatir à nos faiblesses, mais un grand prêtre éprouvé en toutes choses, à notre ressemblance, excepté le péché.

16 Avançons-nous donc avec assurance vers le Trône de la grâce, pour obtenir miséricorde et recevoir, en temps voulu, la grâce de son secours. (Hé 4,14-16)

Par le baptême sommes devenus membres de son Corps, et par le sacrement du mariage nous lui sommes unis encore plus intimement ; si nous choisissons comme lui d'aller jusqu'au bout de l'amour, si nous lui présentons toutes nos blessures et les unissons aux siennes, en retour Jésus nous donne la guérison que déjà il nous a acquise par sa résurrection.

En quoi consiste cette guérison ? Avec une infinie tendresse, une infinie douceur, Jésus déverse le baume de son amour sur nos blessures pour en ôter tout ce qui a pu les infecter : la charge émotionnelle de colère, de rancune, de tristesse, de doute, de révolte, etc. Puis il y déverse, par son Esprit Saint, des grâces de paix, de patience, de douceur, de maîtrise de soi (cf. Ga 5,22), et par-dessus tout l'amour agapé (cf. 1 Co 13,4-7). Comme dans le Corps glorieux de Jésus, nos blessures alors demeurent, mais cicatrisées : elles deviennent des blessures d'amour qui nous rendent compatissants, comme Jésus, d'abord pour celui (celle) qui en est l'auteur, et pour tous ceux qui, comme nous, sont victimes du divorce.

Il n'y a qu'une condition pour que Jésus puisse opérer en nous cette guérison, c'est que nous acceptions de pardonner en vérité à celui qui nous a offensés. Humainement c'est impossible, mais avec la grâce de Dieu cela devient possible. (10)

(10) Cf. sur mon site à l'onglet DIVORCÉS, le livre *Le chemin du pardon*, ou le document *Le pardon au conjoint*.

Notre guérison ne se fera pas magiquement en un jour : elle se fera progressivement et par étapes, avec notre collaboration. Sur ce chemin, même les épreuves s'avèrent bénéfiques : en mettant au jour nos fragilités, nos blessures enfouies et nos péchés, elles nous permettent de présenter au Seigneur ce qui doit être guéri ou pardonné, pour que nous soyons capables d'aimer toujours mieux et davantage. Présentons donc inlassablement nos blessures et nos péchés au Seigneur, dans la prière des frères qui sont le Corps du Christ, dans le sacrement de la réconciliation où le Père miséricordieux nous restaure entièrement, et dans l'Eucharistie où nous pouvons toucher, consommer le Corps du Christ. En Jésus nous recevons la guérison de nos blessures, le pardon de nos péchés, et nous entrons dans l'Alliance nouvelle et éternelle dont le mariage est le sacrement. En Jésus, l'Époux éternellement fidèle, si notre mariage est valide, nous sauvons l'unité de notre couple dans l'espérance d'une réconciliation.

Paul Salaün
Février 2019

TEXTES

Pape François : *Amoris laetitia* n° 242

Un discernement particulier est indispensable pour accompagner pastoralement les personnes séparées, divorcées ou abandonnées. La souffrance de ceux qui ont subi injustement la séparation, le divorce ou l'abandon doit être accueillie et mise en valeur, de même que la souffrance de ceux qui ont été contraints de rompre la vie en commun à cause des mauvais traitements de leur conjoint. Le pardon pour l'injustice subie n'est pas facile, mais c'est un chemin que la grâce rend possible.

Saint Jean-Paul II, *Familiaris consortio* n°83

83. Divers motifs, tels l'incompréhension réciproque, l'incapacité de s'ouvrir à des relations interpersonnelles, etc., peuvent amener à une brisure douloureuse, souvent irréparable, du mariage valide. Il est évident que l'on ne peut envisager la séparation que comme un remède extrême après que l'on a vainement tenté tout ce qui était raisonnablement possible pour l'éviter.

La solitude et d'autres difficultés encore sont souvent le lot du conjoint séparé, surtout s'il est innocent. Dans ce cas, il revient à la communauté ecclésiale de le soutenir plus que jamais, de lui apporter estime, solidarité, compréhension et aide concrète afin qu'il puisse rester fidèle même dans la situation difficile qui est la sienne ; de l'aider à cultiver le pardon qu'exige l'amour chrétien et à rester disponible à une éventuelle reprise de la vie conjugale antérieure.

Le cas du conjoint qui a été contraint au divorce est semblable lorsque, bien conscient de l'indissolubilité du lien du mariage valide, il ne se laisse pas entraîner dans une nouvelle union, et s'emploie uniquement à remplir ses devoirs familiaux et ses responsabilités de chrétien. Alors, son témoignage de fidélité et de cohérence chrétienne est d'une valeur toute particulière pour le monde et pour l'Église ; celle-ci doit plus que jamais lui apporter une aide pleine de sollicitude affectueuse, sans qu'il y ait aucun obstacle à son admission aux sacrements.

Mgr d'Ornellas

Présent aux noces, comme il l'était à Cana (cf. Jn 2), et au sacrement de mariage scellant l'union entre un homme et une femme, le Christ sauveur se montre aussi présent au moment de la croix, de la douloureuse séparation.

Sa Croix, signe de la plus grande tendresse, accueille et abrite ceux et celles qui perçoivent au fond d'eux un je-ne-sais-quoi murmurant, au sein de l'orage de la séparation, un appel à la cohérence avec leur parole d'alliance prononcée il y a plusieurs années.

Là, dans cette vive blessure en quête intense de salut, avec douceur et patience, il invite à vivre de sa propre fidélité. Là, progressivement, il console, reconforte et apaise le cœur pour que l'amour conjugal, meurtri par l'épreuve de la séparation, continue à grandir et à se purifier. Là, il permet avec sa grâce que cet amour soit authentique dans le respect de la liberté du conjoint parti et remarié. Là, il suscite l'expression libre d'un « oui » redit comme au premier jour et d'un pardon vraiment offert, sans amertume. Là, le conjoint, pourtant durement éprouvé, reconnaît progressivement qu'il trouve la vie dans le « oui » prononcé à nouveau, régulièrement et fidèlement, envers son conjoint parti ; il redécouvre lentement la paix dans son pardon ainsi largement accordé et redonné quotidiennement.

Mgr Pierre d'Ornellas, Archevêque de Rennes. (11)

(11) Mgr P. d'Ornellas, Préface du livre d'Alain Bandelier : *Séparés, divorcés, à cœur ouvert*, Lethielleux, Parole et Silence, 2010.